

## **Appel à candidatures 2025-2026 pour des mobilités de personnels dans le cadre du projet Erasmus+ PAROLE (Projet académique pour le renforcement de l'ouverture et des langues étrangères)**

---

### **Instruction du 14/11/2024 relative à l'appel à candidatures pour des mobilités de personnels dans le cadre du projet Erasmus+ PAROLE**

**Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération  
DAREIC**

**Affaire suivie par : Stéphanie LAROQUE**

**Tél : 06 01 59 41 81**

**Mél : ce.dareic@ac-creteil.fr**

---

*Texte adressé à Mesdames les inspectrices d'académie, directrices des services académiques de l'Éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne*

*Mesdames et Messieurs les principaux de collèges publics*

*Mesdames et Messieurs les IEN du premier degré*

*Mesdames et Messieurs les IA-IPR*

---

*Annexes :*

- Formulaire de candidature pour les professeurs des écoles et des collèges*
  - Formulaire de candidature pour les inspecteurs et conseillers pédagogiques*
- 

Depuis 2020, l'académie de Créteil a mis en place le projet académique Erasmus+ PAROLE (Projet académique pour le renforcement de l'ouverture et des langues étrangères) qui vise, par des mobilités de personnels dans le cadre du programme Erasmus+, à enrichir les pratiques d'enseignement de l'anglais et d'enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère (EMILE) à l'école élémentaire ainsi que l'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL) au collège.

Dans ce cadre, un appel à candidatures est lancé pour l'année scolaire 2025-2026.

Sont proposées, pendant les congés scolaires d'hiver 2026 :

- une formation à la pédagogie de l'anglais, avec un perfectionnement linguistique en anglais en Irlande ;
- une formation à la pédagogie de l'EMILE en anglais en Espagne.

La formation en Irlande s'adresse aux personnels du premier degré : professeurs des écoles, conseillers pédagogiques et IEN du premier degré travaillant ou souhaitant travailler davantage en lien avec les langues ou l'ouverture européenne et internationale. Le niveau d'anglais requis est : A2, B1, B2 ou C1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

La formation en Espagne s'adresse à la fois aux personnels du premier degré et aux personnels du second degré : professeurs de collège enseignant ou souhaitant enseigner une DNL en anglais, IA-IPR travaillant en lien avec les DNL. Le niveau d'anglais requis est : B2, C1 ou C2.

Les écoles et collèges éligibles sont :

- les écoles souhaitant s'ouvrir davantage à l'Europe et à l'international et
  - o améliorer l'enseignement de l'anglais ;
  - o et/ou développer ou renforcer l'EMILE en anglais.
- les collèges souhaitant s'ouvrir davantage à l'Europe et à l'international et souhaitant proposer des DNL en anglais.

Pour être éligible chaque école doit solliciter la participation de 2 à 4 professeurs des écoles à la même formation.

**Les candidatures de collèges et d'écoles d'un même secteur seront évaluées avec une attention particulière par la commission de sélection académique.**

Les écoles et collèges appartenant à l'Éducation prioritaire ou ayant un indice de position sociale (IPS) faible seront prioritaires.

Les personnels suivants seront prioritaires :

- personnels ayant moins d'opportunités au sens du programme Erasmus+ : participants en situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD) ou habitant dans une commune classée Zone de revitalisation rurale (ZRR) ou habitant à une adresse classée Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ;
- personnels n'ayant pas encore bénéficié d'une mobilité Erasmus+ dans le cadre du projet PAROLE.

La formation à la pédagogie de l'anglais en Irlande doit permettre de :

- améliorer le savoir-faire méthodologique des participants dans le domaine de l'apprentissage/enseignement des langues ;
- favoriser l'échange de pratiques pédagogiques et développer des idées à utiliser en classe ;
- favoriser le développement professionnel des participants et les inciter à réfléchir sur leurs propres pratiques ;
- renforcer les compétences linguistiques des participants en anglais par le biais d'activités de conversation formelles et informelles, de grammaire, d'expression et de compréhension orale et écrite ;
- développer les connaissances culturelles et la compréhension de l'Irlande et du Royaume-Uni.

La formation à la pédagogie EMILE/DNL en anglais en Espagne doit permettre de :

- explorer les approches EMILE/DNL et découvrir des ressources adaptées ;
- rafraîchir et consolider les compétences linguistiques des participants ;
- découvrir un système éducatif différent ;
- renforcer les compétences professionnelles et culturelles des participants ;
- explorer l'utilisation efficace et innovante des outils TICE.

Les candidats retenus s'engagent à :

- participer à la mobilité et suivre la formation en fonction du programme pré-établi ;
- effectuer les démarches administratives demandées dans les délais impartis ;
- partager les séquences pédagogiques et ressources créées pendant la formation auprès de l'ensemble des participants du projet PAROLE et des autres personnels intéressés ;
- participer aux réunions de préparation et de bilan organisées par la DAREIC ;
- répondre aux questionnaires envoyés à l'issue de la mobilité ;
- témoigner de leur expérience auprès de leurs collègues au sein de leur école, collège, circonscription, bassin, etc. et lors de réunions ou d'événements organisés notamment par la DAREIC et les DSDEN.

Pour aider à la complétion du formulaire de candidature, un webinaire sera organisé le **lundi 2 décembre 2024 à 17h00** : <https://ac-creteil-dafor.webex.com/meet/parole>

Les écoles et collèges intéressés ainsi que les IEN, IA-IPR et conseillers pédagogiques sont invités à répondre le **lundi 16 décembre 2024 au plus tard** à cet appel à candidatures. Le formulaire de candidature sera envoyé au format PDF (nom du fichier : « PAROLE\_nom organisme » pour les professeurs des écoles et collèges et « PAROLE\_nom personnel » pour les inspecteurs et conseillers pédagogiques) à [ce.dareic@ac-creteil.fr](mailto:ce.dareic@ac-creteil.fr).

Je remercie Mesdames les inspectrices d'académie, directrices des services académiques pour la diffusion de cet appel à candidatures auprès des IEN du premier degré afin que tous les personnels du premier degré éligibles en soient informés.

**Pour la rectrice et par délégation,  
La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives**

**Signée  
Francette Dalle Mese**